



Une autre vie s'invente ici

ARGENTAN INTERCOM  
Monsieur Laurent BEAUVAIS  
Président  
12 route de Sées  
61200 ARGENTAN

Dossier suivi par :  
Auriane COQUATRIX  
Tél : 02.33.81.13.34  
[auriane.coquatrix@parc-normandie-maine.fr](mailto:auriane.coquatrix@parc-normandie-maine.fr)  
AC/NM/2019-256

Carrouges, le 16 juillet 2019

Objet : Avis du Parc sur le PLUi des Courbes de l'Orne

**Lettre recommandée avec AR**

COURRIER ARRIVÉ LE

19 JUL. 2019

Argentan  
INTERCOM

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 30 avril 2019, vous nous avez sollicités pour rendre un avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'ancienne Communauté de communes des Courbes de l'Orne. Aussi, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis suivant.

VU l'article L333-1 al. VI du Code de l'environnement selon lequel le Parc est consulté pour avis lors de l'élaboration de documents de planification ;

VU la Charte du Parc 2008/2020 et ses mesures relatives aux documents d'urbanisme et l'ensemble des mesures s'appliquant sur cette commune (mesures 3, 4, 8, 11, 19, 20, 21, 22, 23, 31, 38) ;

VU l'avis favorable émis par le Parc concernant le schéma de cohérence territoriale du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche ;

CONSIDERANT que la commune de Rânes a approuvé la Charte et est membre du syndicat mixte en tant que ville-porte ;

CONSIDERANT que le Parc a été associé aux réunions des Personnes Publiques Associées au cours de l'élaboration du PLUi ;